

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du budget du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mercredi 13 décembre 2022** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, maire
Madame Cathy Michel, conseillère
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Monsieur Jason Tousignant, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur René Guimond.

Est également présent :

Monsieur Renaud Labrecque, directeur général et greffier-trésorier

Est absent

Monsieur Daniel Brisson, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Prévisions budgétaires pour l'année 2023
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, monsieur Guimond ouvre la séance.

2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

207-12-22

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

208-12-22

4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE, comme le prévoit l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Budget 2023	
Revenus	
Taxes	982 878 \$
Autres recettes de sources locales	29 300 \$
Transferts	211 080 \$
Total revenus	1 223 258 \$

Dépenses	
Administration générale	306 105 \$
Sécurité publique	135 836 \$
Transport	273 633 \$
Hygiène du milieu	222 227 \$
Santé et bien-être	13 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	47 992 \$
Loisirs et culture	82 035 \$
Biens durables	3 934 \$
Total dépenses	1 084 761 \$
Dépenses d'immobilisations	138 497 \$
Excédent net	0 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adopter le budget 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Guimond, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

209-12-22

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Michel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance extraordinaire soit levée à 19h47

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. René Guimond, maire

M Renaud Labrecque